Crise de confiance entre population et Etat dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent dans la région du Bounkani (Côte d'Ivoire)

N'GORAN Ekian Noël,
Université Félix Houphouët-Boigny (FHB) de Cocody, (Côte D'Ivoire). Sociologie du Politique et de l'Intégration

Résumé

Cette étude analyse la crise de confiance entre les populations et l'État dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent dans la région du Bounkani. Fondée sur une approche qualitative, elle mobilise des entretiens semi-directifs et des focus groups auprès des communautés et des acteurs institutionnels. Les résultats révèlent une confiance fragile, ambivalente et différenciée. Les Actions Civilo-Militaires améliorent l'image des Forces de Défense et de Sécurité grâce aux infrastructures sociales et aux consultations médicales. Toutefois, certaines pratiques sécuritaires coercitives, le déficit de communication, les vulnérabilités socio-économiques et la faible présence historique de l'État entretiennent la méfiance. Les cas de Herewodouo et Handa illustrent respectivement les effets de la répression et de l'insécurité persistante. L'étude conclut que l'efficacité des politiques sécuritaires dépend d'une gouvernance participative articulant sécurité, justice, développement local, services publics et dialogue communautaire.
Mots clés : *Bounkani , Côte d'Ivoire, crise de confiance, terrorisme*

Abstract

This study analyzes the crisis of confidence between the population and the State regarding the fight against terrorism and violent extremism in the Bounkani region. Based on a qualitative approach, it draws on semi-structured interviews and focus groups with communities and institutional stakeholders. The findings reveal a fragile, ambivalent, and varied level of trust. Civil-military actions improve the image of the Defense and Security Forces through social infrastructure projects and medical consultations. However, certain coercive security practices, a lack of communication, socio-

economic vulnerabilities, and the State's historically limited presence perpetuate mistrust. The cases of Herewodouo and Handa illustrate the effects of repression and persistent insecurity, respectively. The study concludes that the effectiveness of security policies depends on participatory governance that integrates security, justice, local development, public services, and community dialogue.
Key words: *Bounkani , Côte d'Ivoire, crisis of confidence, terrorism*

Introduction

Face à la montée de la menace terroriste dans le Golfe de Guinée, la Côte d'Ivoire a progressivement adopté une stratégie multidimensionnelle de prévention et de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent. À la suite des attaques de Grand-Bassam en 2016 puis de Kafolo en 2020 et 2021, les autorités ivoiriennes ont renforcé leur dispositif sécuritaire en combinant des mesures militaires, institutionnelles et socioéconomiques. Cette approche s'est traduite notamment par la création de l'Académie Internationale de Lutte contre le Terrorisme (AILT), le renforcement des capacités des Forces de Défense et de Sécurité, l'élaboration d'une Stratégie nationale de prévention de l'extrémisme violent, ainsi que la mise en œuvre de programmes de développement et de stabilisation dans les régions septentrionales et frontalières. Ces interventions visent à renforcer la présence de l'État, améliorer les conditions de vie des populations, promouvoir la cohésion sociale et réduire les facteurs de vulnérabilité susceptibles d'être exploités par les groupes extrémistes (Gouvernement de Côte d'Ivoire, 2024 ; Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité, 2024).

Cette stratégie s'inscrit dans les recommandations internationales qui préconisent une approche globale de la lutte contre le terrorisme, articulant sécurité, développement,

gouvernance et participation citoyenne (PNUD, 2023 ; Nations Unies, 2023). Dans cette perspective, la confiance entre les populations et les institutions publiques apparaît comme un levier essentiel de la résilience communautaire, de la circulation de l'information sécuritaire et de la prévention de la radicalisation.

Cependant, l'efficacité des politiques publiques ne peut être appréciée uniquement au regard des moyens déployés ou des dispositifs institutionnels créés. Elle dépend également de la manière dont les populations perçoivent l'action de l'État, de la légitimité qu'elles lui accordent et de la nature des relations qu'elles entretiennent avec les autorités administratives et les forces de défense et de sécurité. Or, dans plusieurs localités de la région du Bounkani, située à la frontière du Burkina Faso et directement exposée aux risques d'infiltration des groupes armés, les observations de terrain mettent en évidence une dégradation progressive de cette relation.

Le village de Herewodouo, dans la sous-préfecture de Kalamon, illustre cette situation. Les investigations de terrain révèlent que les opérations de répression de l'orpaillage clandestin ont profondément affecté les rapports entre les populations et les autorités publiques. Selon les autorités coutumières, l'arrestation de six jeunes du village a entraîné la fuite de nombreux habitants vers la brousse ou vers d'autres localités, par crainte de nouvelles interpellations. Cette situation a provoqué un quasi-abandon du village, marqué par le départ d'une grande partie de la population active. Lors des observations réalisées dans le cadre de cette étude, seuls le chef du village, cinq personnes âgées et deux personnes malades étaient présents. Au-delà des conséquences démographiques, cette situation traduit une profonde crise de confiance envers les autorités locales et les forces de sécurité,

désormais perçues davantage comme des acteurs de répression que comme des institutions de protection.

À l'inverse, le village de Handa présente une autre configuration de cette crise. Ici, ce n'est pas l'action de l'État qui est directement remise en cause, mais son incapacité perçue à garantir durablement la sécurité des populations. Face aux menaces terroristes et au sentiment d'insécurité grandissant, une partie importante des habitants a choisi de quitter le village pour se réfugier dans la localité voisine de Govitan. Ce déplacement traduit une perte de confiance dans la capacité de l'État à assurer sa fonction régalienne de protection des citoyens. Ainsi, qu'elle résulte d'interventions sécuritaires jugées coercitives ou d'une protection considérée comme insuffisante, la défiance envers l'État fragilise la coopération entre les populations et les institutions chargées de prévenir et de combattre le terrorisme.

Ces deux situations mettent en évidence un paradoxe majeur. Alors que l'État ivoirien investit d'importantes ressources dans le renforcement de son dispositif de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, certaines communautés développent simultanément des formes de méfiance, de retrait ou de distanciation vis-à-vis des institutions publiques. Ce paradoxe soulève une interrogation centrale pour la sociologie du politique : comment expliquer que des politiques publiques visant à renforcer la sécurité et la résilience des populations produisent, dans certains contextes locaux, une crise de confiance entre les citoyens et l'État ?

Alors, dans quelle mesure les modalités de mise en œuvre des politiques de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent influencent-elles les rapports entre les populations et l'État dans la région du Bounkani ? Plus spécifiquement, il s'agit d'analyser les mécanismes sociaux, politiques et institutionnels

qui alimentent cette défiance ; d'identifier les effets des pratiques sécuritaires sur les perceptions locales de l'État et d'examiner les conséquences de cette crise de confiance sur l'efficacité des stratégies de prévention du terrorisme et de l'extrémisme violent. Une telle analyse apparaît essentielle, car la coopération des communautés locales constitue aujourd'hui l'un des facteurs les plus déterminants de l'efficacité des politiques de sécurité dans les espaces frontaliers confrontés aux menaces terroristes.

Pour répondre à cette problématique, l'article s'organise en quatre principales parties. La première présente la démarche méthodologique mobilisée pour saisir les perceptions, les expériences et les relations entre les populations et les institutions étatiques dans la région du Bounkani. La deuxième analyse les manifestations de la relation de confiance entre les populations et l'État, en mettant en évidence les perceptions différenciées des Forces de Défense et de Sécurité, des autorités administratives ainsi que les formes de méfiance observées dans les communautés. La troisième examine les principaux facteurs explicatifs de la crise de confiance, notamment les effets des opérations sécuritaires, le déficit de communication institutionnelle, les vulnérabilités socio-économiques ainsi que les facteurs politiques et historiques. Enfin, la quatrième partie discute les résultats à partir des notions de confiance politique, de défiance, de légitimité de l'État, de gouvernance intégrée de la sécurité et de résilience communautaire, afin de dégager les conditions sociales et institutionnelles susceptibles de consolider durablement la coopération entre les populations et l'État dans la prévention du terrorisme et de l'extrémisme violent.

1. Méthodologie

Cette étude s'inscrit dans une approche qualitative compréhensive, privilégiée afin d'appréhender les perceptions, les expériences et les significations que les populations et les acteurs institutionnels attribuent à l'action de l'État dans le contexte de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent dans la région du Bounkani. Cette démarche vise particulièrement à comprendre comment les interactions avec les autorités administratives et les Forces de Défense et de Sécurité (FDS) participent à la construction, au renforcement ou, au contraire, à la fragilisation de la confiance envers l'État.

La mise en œuvre de cette approche a reposé sur un échantillonnage raisonné. Les participants ont été sélectionnés en fonction de leur position sociale, de leur connaissance du contexte local et de leur implication directe ou indirecte dans la mise en œuvre ou les effets des Actions Civilo-Militaires (ACM). L'enquête a ainsi concerné différentes catégories d'acteurs, notamment des membres des communautés locales, des autorités administratives, coutumières et religieuses, ainsi que des représentants d'associations de jeunes et de femmes. Cette diversification des profils visait à confronter les perceptions institutionnelles de l'action publique aux expériences vécues par les populations bénéficiaires.

La collecte des données a combiné des entretiens semi-directifs individuels et collectifs et des focus groups, réalisés à partir de guides d'entretien adaptés aux différentes catégories d'acteurs. Au total, 30 personnes ont participé aux entretiens et 54 personnes aux focus groups. Les échanges ont principalement porté sur les perceptions de la présence et de l'action de l'État, les relations entre les populations et les FDS, les effets des ACM sur ces relations, les expériences des

interventions sécuritaires, les formes de dialogue avec les institutions, les facteurs de confiance ou de méfiance ainsi que les attentes des communautés en matière de sécurité, de services sociaux et de développement local.

Les entretiens et les focus groups ont été complétés par des observations de terrain, permettant de confronter les discours recueillis aux situations effectivement observées dans les communautés. Une attention particulière a été accordée aux manifestations concrètes de la présence de l'État, aux infrastructures sociales réalisées dans le cadre des ACM, aux interactions entre populations et institutions ainsi qu'aux situations locales révélatrices des tensions dans les rapports à l'État. Les cas de Herewodouo et de Handa ont notamment permis d'appréhender deux configurations de la défiance : la première associée aux effets d'interventions sécuritaires perçues comme coercitives et la seconde au sentiment d'une protection insuffisante face à l'insécurité.

Le traitement du matériau empirique a reposé sur une analyse thématique de contenu. Les données issues des différentes techniques de collecte ont été regroupées autour de quatre principaux axes : (i) les manifestations de la confiance et de la méfiance envers l'État ; (ii) les perceptions des FDS et des autorités administratives ; (iii) les facteurs sécuritaires, institutionnels, socio-économiques, politiques et historiques expliquant la crise de confiance ; et (iv) les effets de cette relation de confiance sur la coopération communautaire et l'efficacité des politiques de prévention du terrorisme et de l'extrémisme violent. Le croisement des entretiens, des focus groups et des observations a permis une triangulation des données, destinée à confronter les points de vue des différentes catégories d'acteurs et à consolider l'interprétation des résultats. Cette démarche permet ainsi d'analyser la

confiance non comme une attitude uniforme ou figée, mais comme une relation socialement construite, territorialement différenciée et évolutive, dépendant des expériences concrètes que les populations entretiennent avec les institutions publiques, les dispositifs sécuritaires et les interventions sociales de l'État.

2. Manifestations de la relation de confiance entre les populations et l'État

L'analyse des données révèle que les relations entre les populations et l'État dans la région du Bounkani sont caractérisées par une dynamique ambivalente. D'un côté, les Actions Civilo-Militaires (ACM) ont contribué à améliorer l'image de l'Etat dans plusieurs localités à travers des interventions sociales (construction de centres de santé, de salles de classes ; réalisation de point d'eau). De l'autre, les investigations de terrain mettent en évidence des foyers persistants de méfiance, alimentés par certaines pratiques sécuritaires, les insuffisances de la présence administrative et les perceptions d'injustice. La relation ne se manifeste donc pas de manière uniforme ; elle varie selon les expériences locales des populations avec les institutions étatiques.

Les cas de Herewodouo et de Handa illustrent cette diversité. À Herewodouo, la méfiance résulte principalement des opérations de répression contre l'orpaillage clandestin, qui ont entraîné le départ massif des habitants et une rupture du dialogue avec les autorités. À Handa, elle est davantage liée au sentiment d'abandon face aux menaces terroristes, ayant conduit une partie de la population à se déplacer vers Govitan pour rechercher une meilleure protection. Dans les deux cas, la confiance envers l'État est fragilisée, soit parce qu'il est perçu

comme excessivement coercitif, soit parce qu'il apparaît incapable d'assurer pleinement sa mission de protection.

2.1. La perception des forces de défense et de sécurité

Les résultats montrent que les populations distinguent désormais deux figures de l'État sécuritaire. La première, incarnée par les militaires engagés dans les Actions Civilo-Militaires, bénéficie d'une image globalement positive grâce aux infrastructures réalisées, aux consultations médicales et aux actions sociales. Les entretiens révèlent que cette proximité a profondément modifié la représentation sociale des militaires.

Comme l'affirme un chef de village : *« Aujourd'hui, les populations voient que les FDS participent aussi à des actions de développement comme la réhabilitation d'écoles, l'accès à l'eau ou les consultations médicales. Cela a changé leur perception. »* Chef de village

De même, un président de jeunes souligne : *« Les Actions Civilo-Militaires ont rapproché les militaires des populations. Les habitants ne les voient plus seulement comme des hommes en armes, mais aussi comme des partenaires qui contribuent au bien-être des communautés. »* président de jeunes

Cette évolution traduit un élargissement de la légitimité des Forces Armées de Côte d'Ivoire (FACI), désormais perçues non seulement comme des acteurs de sécurité, mais également comme des acteurs du développement local. Les consultations communautaires organisées avant certaines réalisations renforcent également ce sentiment d'inclusion.

Un jeune de Koguiénou témoigne ainsi : *« Je connais les ACM car nous nous sommes réunis chez le chef du village pour nous informer, puis demander notre avis avant de construire les*

nouvelles salles et la cantine scolaire de l'école du village. » Jeune

Toutefois, cette amélioration de l'image des militaires ne s'étend pas à l'ensemble des forces de sécurité. Le rapport met en évidence une perception beaucoup plus critique de la gendarmerie, notamment en raison des pratiques de racket observées aux postes de contrôle. Ces comportements alimentent un sentiment d'injustice et fragilisent la crédibilité de l'État.

Comme le résume un jeune interrogé : *« Avec les gendarmes, les populations se plaignent souvent des rackets sur les routes. Cela crée de la méfiance et décourage les usagers. »* Jeune

Cette distinction entre militaires et gendarmes révèle que la confiance envers l'État n'est pas homogène mais dépend fortement des interactions quotidiennes entre les populations et les différents corps de sécurité.

2.2. La confiance envers les autorités administratives

Au-delà des forces de sécurité, la confiance envers les autorités administratives demeure contrastée. Les populations reconnaissent les efforts consentis par l'État pour renforcer sa présence dans les zones frontalières à travers les infrastructures sociales, les cadres de dialogue et les actions de développement. Les écoles, les centres de santé et les forages constituent, pour de nombreuses communautés, des marqueurs visibles du retour de l'État.

Selon un chef de village : *« Les réalisations visibles dans les villages montrent que l'État pense à nous. Avant, les populations se sentaient abandonnées, mais maintenant elles voient des actions concrètes qui renforcent leur confiance. »* Chef de village

Cependant, cette confiance reste fragile lorsqu'elle est confrontée aux réalités du terrain. Dans plusieurs localités, les populations estiment que la présence de l'État demeure insuffisante au-delà des infrastructures. Les préoccupations portent notamment sur le manque de personnel dans les services publics, la faiblesse de la communication institutionnelle et les difficultés d'accès aux services sociaux.
Une autorité administrative locale résume cette évolution : *« Aujourd'hui, les préoccupations des populations ne concernent plus seulement le terrorisme. Les gens parlent aussi du manque de services sociaux, de l'état des routes et de l'absence d'informations fiables dans certaines localités. »* Autorité administrative

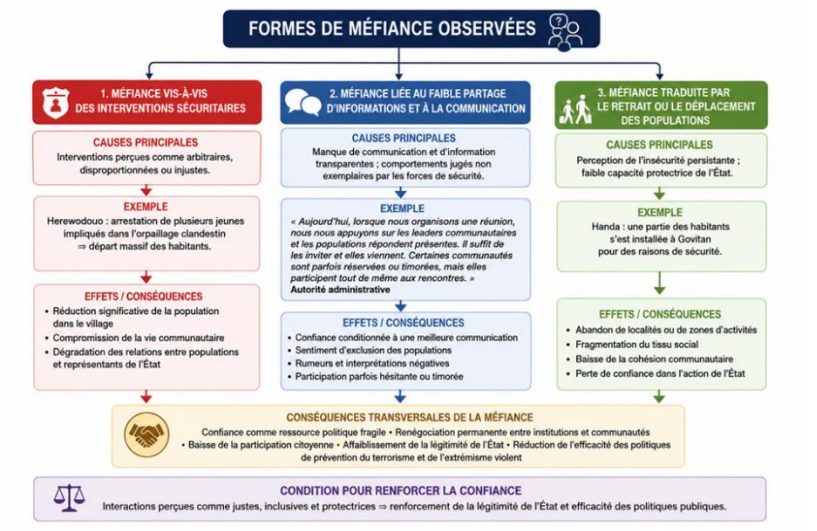
Les situations observées à Herewodouo et à Handa illustrent cette limite. À Herewodouo, les opérations contre l'orpaillage clandestin ont profondément détérioré les relations entre les habitants et les autorités locales. À Handa, le déplacement des populations vers Govitan traduit une perte de confiance dans la capacité de l'administration à garantir durablement leur sécurité. Ainsi, si l'État est davantage visible, sa légitimité demeure conditionnée à sa capacité à assurer simultanément sécurité, justice et accès aux services essentiels.

2.3. Les formes de méfiance observées

La relation de confiance se traduit par plusieurs formes de méfiance à l'égard des institutions publiques. La première est la méfiance vis-à-vis des interventions sécuritaires, particulièrement lorsqu'elles sont perçues comme arbitraires ou disproportionnées. L'exemple de Herewodouo est particulièrement révélateur : l'arrestation de plusieurs jeunes impliqués dans l'orpaillage clandestin a provoqué un départ massif des habitants, réduisant considérablement la présence

de la population dans le village. Cette situation a compromis non seulement la vie communautaire mais également les relations entre les populations et les représentants de l'État.

La deuxième forme de méfiance concerne le faible partage d'informations avec les autorités. Plusieurs enquêtés estiment que la confiance reste conditionnée à une meilleure communication et à des comportements exemplaires de la part des forces de sécurité. À cet égard, un responsable souligne : *« Aujourd'hui, lorsque nous organisons une réunion, nous nous appuyons sur les leaders communautaires et les populations répondent présentes. Il suffit de les inviter et elles viennent. Certaines communautés sont parfois réservées ou timorées, mais elles participent tout de même aux rencontres. »* Autorité administrative.



Enfin, la méfiance s'exprime par des comportements de retrait ou de déplacement des populations face aux risques sécuritaires. Le cas de Handa, où une partie des habitants s'est

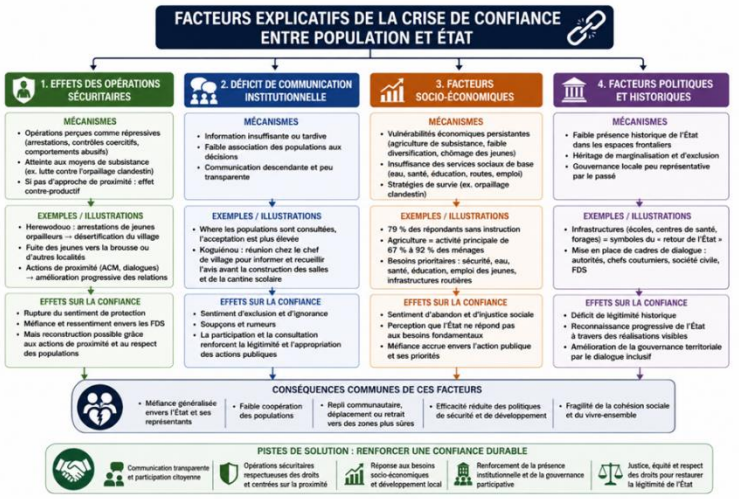
installée à Govitan pour des raisons de sécurité, traduit une perte de confiance dans la capacité protectrice de l'État. Ces différentes formes de méfiance montrent que la confiance constitue une ressource politique fragile, constamment renégociée à travers les interactions entre les institutions publiques et les communautés locales. Lorsque ces interactions sont perçues comme justes, inclusives et protectrices, elles renforcent la légitimité de l'État ; à l'inverse, lorsqu'elles sont associées à la coercition, à l'absence de dialogue ou à l'insuffisance des services publics, elles alimentent la méfiance et réduisent l'efficacité des politiques de prévention du terrorisme et de l'extrémisme violent.

3. Les facteurs explicatifs de la crise de confiance

L'analyse des données met en évidence que la relation confiance entre les populations et l'État dans la région du Bounkani ne résulte pas d'un facteur unique, mais d'une combinaison de facteurs sécuritaires, institutionnels, socio-économiques et historiques. Si les Actions Civilo-Militaires (ACM) ont contribué à améliorer les relations entre les Forces de Défense et de Sécurité (FDS) et les communautés dans plusieurs localités, elles n'ont pas totalement levé les facteurs structurels qui alimentent la méfiance. Les résultats montrent que cette confiance demeure fragile et fortement dépendante des expériences quotidiennes vécues par les populations avec les institutions publiques.

Les investigations révèlent que les opérations sécuritaires, la qualité de la communication entre les autorités et les citoyens, la persistance des vulnérabilités socio-économiques ainsi que la faible présence historique de l'État

dans certains espaces frontaliers constituent les principaux déterminants de cette crise de confiance.



3.1. Les effets des opérations sécuritaires

Les opérations sécuritaires apparaissent comme un facteur ambivalent dans la construction de la confiance. D'un côté, elles contribuent au renforcement du sentiment de sécurité et à la réduction de la menace terroriste ; de l'autre, certaines modalités de leur mise en œuvre suscitent des perceptions négatives lorsqu'elles sont associées à des arrestations, à des contrôles coercitifs ou à des comportements jugés abusifs.

Le cas de Herewodouo constitue l'exemple le plus emblématique. Les observations de terrain montrent que les opérations de lutte contre l'orpaillage clandestin ont profondément bouleversé les rapports entre les populations et les autorités. Lors de la collecte des données relative à cette étude, il a été a constaté que le village était pratiquement déserté. Cette situation montre que, lorsque les interventions

sécuritaires sont perçues comme exclusivement répressives, elles peuvent produire des effets contre-productifs en détériorant la confiance envers les institutions étatiques. La fuite des jeunes vers la brousse ou vers d'autres localités traduit moins une opposition à l'État qu'une rupture du sentiment de protection qui devrait normalement caractériser la relation entre les citoyens et les pouvoirs publics.

Toutefois, les résultats montrent que les actions de proximité constituent un mécanisme essentiel de reconstruction de la confiance entre les populations et les forces de sécurité. Elles contribuent à transformer une relation historiquement marquée par la méfiance en une logique davantage fondée sur la coopération.

3.2. Le déficit de communication institutionnelle

L'analyse révèle que la communication institutionnelle constitue un facteur déterminant de la confiance politique. Dans les localités où les populations ont été associées à la conception et à la réalisation des ACM, les niveaux d'acceptation et d'appropriation apparaissent significativement plus élevés. Les consultations communautaires organisées avant la réalisation des infrastructures illustrent cette dynamique participative. Un jeune de Koguiénou explique :

« Je connais les ACM car nous nous sommes réunis chez le chef du village pour nous informer, puis demander notre avis avant de construire les nouvelles salles et la cantine scolaire de l'école du village. » Jeune

Ce verbatim montre que l'information préalable et la consultation des bénéficiaires renforcent la légitimité des interventions publiques. La participation des populations aux

décisions contribue à faire des ACM non plus uniquement des réalisations de l'État, mais des projets collectivement appropriés.

3.3. Les facteurs socio-économiques

Au-delà des dimensions sécuritaires, les difficultés socio-économiques constituent un terreau favorable à la méfiance envers l'État. L'étude montre que les populations des localités étudiées demeurent confrontées à des vulnérabilités importantes : forte dépendance à l'agriculture, faible diversification des activités économiques, chômage des jeunes, insuffisance des services sociaux et faible niveau d'instruction. Près de 79 % des répondants ne possèdent aucun niveau d'instruction, tandis que l'agriculture constitue l'activité principale de 67 % à 92 % des ménages selon les départements.

Ces fragilités économiques alimentent des stratégies de survie, parmi lesquelles l'orpaillage clandestin occupe une place importante dans certaines localités. Dès lors, les interventions sécuritaires visant à réprimer cette activité sont perçues comme une remise en cause des moyens de subsistance plutôt que comme une politique de protection.

L'analyse des données collectées souligne que les besoins prioritaires exprimés par les populations concernent la sécurité, mais aussi l'accès à l'eau potable, à la santé, à l'éducation, à l'emploi des jeunes et aux infrastructures routières. Les auteurs concluent que les contraintes socio-économiques demeurent importantes, malgré les effets positifs des ACM.

Ces résultats confirment que la confiance envers l'État dépend largement de sa capacité à répondre simultanément aux attentes sécuritaires et aux besoins fondamentaux des populations. Une politique centrée exclusivement sur la

sécurité ne suffit pas à consolider durablement la légitimité institutionnelle.

3.4. Les facteurs politiques et historiques

La crise de confiance s'inscrit dans une trajectoire historique marquée par une présence longtemps limitée de l'État dans les espaces frontaliers. Cette faible présence institutionnelle explique que les populations interprètent les infrastructures réalisées (écoles, centres de santé, forages) comme des symboles du retour de l'État. De ce fait, ces réalisations renforcent le sentiment de présence étatique et améliorent la gouvernance territoriale grâce à la mise en place de cadres de dialogue associant autorités administratives, chefs coutumières, société civile et forces de sécurité.

Ainsi, la crise de confiance observée dans le Bounkani s'explique par l'articulation de facteurs historiques de faible présence étatique, de vulnérabilités socio-économiques persistantes et de pratiques sécuritaires dont les effets varient selon les contextes locaux. Les ACM apparaissent comme un instrument pertinent de reconstruction de cette confiance, mais leur efficacité dépend de leur inscription dans une politique plus globale de gouvernance territoriale, de justice institutionnelle et de développement local.

4. Discussion des résultats : entre reconstruction de la confiance, légitimité de l'État et gouvernance intégrée de la sécurité

4.1. Une confiance politique fondée sur les performances concrètes de l'État

Les résultats rejoignent l'analyse de David Easton, qui distingue le soutien spécifique du soutien diffus au système politique. Le

soutien spécifique correspond aux appréciations que les citoyens portent sur les décisions, les actions et les performances immédiates des autorités. Le soutien diffus désigne, quant à lui, un attachement plus durable aux institutions et au système politique, qui ne dépend pas exclusivement des résultats ponctuels produits par les gouvernants (Easton, 1965).

Dans le Bounkani, la confiance observée semble relever principalement d'un soutien spécifique. Les populations apprécient positivement les Forces Armées de Côte d'Ivoire lorsque celles-ci construisent ou réhabilitent des écoles, organisent des consultations médicales, facilitent l'accès à l'eau potable ou contribuent à la sécurisation des localités. Les ACM renforcent ainsi la confiance parce qu'elles produisent des résultats directement perceptibles dans la vie quotidienne. Le rapport indique notamment que 97 % des personnes interrogées considèrent que les interventions répondent totalement ou partiellement aux priorités locales. Il souligne également que les infrastructures scolaires, sanitaires et hydrauliques ont contribué à matérialiser la présence de l'État et à rapprocher les communautés des FACI.

Cependant, cette confiance demeure conditionnelle et réversible. Elle peut se détériorer lorsque les services publics restent insuffisants, lorsque les infrastructures ne sont pas pleinement opérationnelles ou lorsque les populations estiment que leur sécurité n'est pas durablement garantie. Le déplacement d'une partie des habitants de Handa vers Govitan illustre cette fragilité. En dépit du déploiement sécuritaire dans la région, certains habitants ont estimé que leur maintien dans le village les exposait à un danger persistant. De même, à Herewodouo, l'arrestation de six jeunes dans le cadre de la

lutte contre l'orpaillage clandestin aurait provoqué un climat de méfiance et un départ massif des habitants.

Dans une perspective inspirée d'Easton (1965), ces résultats indiquent que les interventions de l'État ont amélioré le soutien spécifique sans produire, dans toutes les localités, un soutien diffus suffisamment consolidé. La confiance acquise grâce aux ACM reste dépendante de la continuité des interventions, de leur efficacité et de leur adéquation aux attentes locales. La consolidation du lien entre l'État et les citoyens suppose donc de transformer les bénéfices ponctuels des ACM en une présence institutionnelle régulière, prévisible et durable.

4.2. La défiance comme surveillance critique de l'action publique

Les résultats peuvent également être mis en perspective avec les travaux de Pierre Rosanvallon. Dans La contre-démocratie. La politique à l'âge de la défiance, Rosanvallon montre que la défiance n'est pas nécessairement synonyme de rejet du système politique. Elle peut correspondre à un ensemble de pratiques de surveillance, de vigilance, d'empêchement et de jugement par lesquelles les citoyens cherchent à contrôler l'action des gouvernants. La défiance apparaît ainsi comme une composante des sociétés démocratiques contemporaines, marquées par une érosion de la confiance envers les représentants et par une intensification du contrôle social exercé sur les institutions publiques (Rosanvallon, 2006).

Dans le Bounkani, la défiance observée ne traduit donc pas systématiquement un rejet de l'État ou de son intervention sécuritaire. Elle exprime souvent une demande de protection, de justice, de reconnaissance et de redevabilité. Les populations ne contestent pas nécessairement la nécessité de

lutter contre le terrorisme ou contre l'orpaillage clandestin. Elles questionnent plutôt les modalités des opérations, leurs conséquences sociales et la manière dont les décisions sont prises et expliquées.

À Herewodouo, par exemple, le départ massif des habitants à la suite des arrestations peut être interprété comme une forme de retrait face à une action publique perçue comme menaçante. Cette réaction ne signifie pas nécessairement que les populations considèrent l'orpaillage clandestin comme légal ou souhaitable. Elle indique plutôt que la répression d'une activité devenue une source de revenus peut être perçue comme injuste lorsqu'elle n'est pas accompagnée d'un dialogue, d'une information préalable ou de solutions économiques alternatives.

Cette situation correspond à ce que Rosanvallon (2006) analyse comme une défiance critique. Les populations évaluent l'État à partir de sa capacité à concilier sécurité, respect des droits, protection des moyens de subsistance et justice dans le traitement des citoyens. Lorsqu'elles fuient les opérations, réduisent leur coopération ou expriment leur mécontentement, elles manifestent une contestation des modalités concrètes de l'intervention publique.

Cette défiance devient particulièrement problématique lorsqu'elle ne trouve aucun espace institutionnel d'expression. Privée de mécanismes de dialogue, elle peut se transformer en silence, en retrait communautaire ou en rupture de la coopération avec les autorités. Les cadres de dialogue mis en place dans le cadre des ACM apparaissent ainsi comme des espaces permettant de transformer la défiance en participation, en formulation de revendications et en contrôle citoyen de l'action publique. Le rapport relève que la quasi-totalité des bénéficiaires reconnaît désormais l'existence de

cadres de dialogue entre les populations et les FDS, contrairement à la situation observée lors de l'étude de base.

Dans cette perspective, restaurer la confiance ne signifie pas supprimer toute critique à l'égard de l'État. Il s'agit plutôt d'institutionnaliser cette critique en créant des espaces dans lesquels les populations peuvent demander des explications, exprimer leurs besoins et participer au suivi des interventions sécuritaires.

4.3. La légitimité de l'État entre légalité, coercition et reconnaissance sociale

Les résultats peuvent ensuite être interprétés à partir de la sociologie de la domination de Max Weber. Selon Weber, une domination politique ne peut durablement se maintenir par la seule contrainte. Elle doit être considérée comme légitime par ceux qui lui obéissent. Dans les États modernes, cette légitimité est principalement de type légal-rationnel : l'autorité est reconnue parce qu'elle est exercée conformément à des règles impersonnelles, prévisibles et juridiquement établies (Weber, 1971).

Dans le Bounkani, les Forces de Défense et de Sécurité disposent d'une autorité légalement instituée. Toutefois, les résultats montrent que cette légalité formelle ne se traduit pas automatiquement par une reconnaissance sociale de leurs interventions. Une opération peut être conforme au droit tout en étant perçue comme injuste, arbitraire ou disproportionnée par les populations concernées.

L'arrestation de jeunes impliqués dans l'orpaillage clandestin illustre cette distinction entre légalité et légitimité. Du point de vue juridique, l'État dispose du droit de faire respecter la réglementation et de lutter contre les activités interdites. Mais du point de vue des populations, la légitimité

de cette intervention dépend également de la manière dont elle est conduite, expliquée et accompagnée. Lorsque l'opération provoque la fuite d'une grande partie de la population, elle peut affaiblir la reconnaissance de l'autorité étatique, même si son fondement légal n'est pas contestable.

La légitimité se construit donc dans l'expérience concrète de l'autorité. Elle dépend du comportement des agents publics, de la proportionnalité des interventions, de la possibilité de contester une décision, de la transparence des procédures et de la prise en compte des conséquences sociales de l'action sécuritaire.

À l'inverse, les ACM renforcent la légitimité de l'État parce qu'elles associent son autorité à la production de biens collectifs. La construction d'écoles, l'accès aux soins, la réalisation de points d'eau et l'organisation de consultations médicales donnent une traduction concrète à la fonction protectrice de l'État. Elles font évoluer la représentation des FACI, initialement perçues comme des forces principalement coercitives, vers celle d'institutions également engagées dans la protection sociale et le développement communautaire.

Cette légitimité reste néanmoins fragile lorsque les infrastructures ne sont pas équipées, lorsque le personnel n'est pas affecté ou lorsque les administrations civiles demeurent insuffisamment présentes. Le rapport recommande ainsi de renforcer la présence administrative de l'État, d'assurer l'opérationnalisation des infrastructures et de professionnaliser les pratiques des forces de sécurité en luttant contre les abus et le racket.

À la lumière de Weber (1971), la légitimité de l'État dans les zones frontalières ne repose donc pas uniquement sur son monopole de la contrainte physique légitime. Elle dépend également de la capacité des institutions à rendre l'exercice de

cette contrainte prévisible, proportionné et compatible avec les attentes de justice des populations.

4.4. Les ACM comme dispositif de gouvernance intégrée de la sécurité

Les résultats s'inscrivent également dans les débats contemporains sur la gouvernance de la sécurité. Cette approche considère que la production de la sécurité ne relève pas uniquement des forces armées et policières. Elle implique une pluralité d'acteurs : administrations publiques, collectivités territoriales, autorités coutumières, organisations communautaires, services sociaux, partenaires techniques et populations.

Selon l'OCDE, une gouvernance efficace du système de sécurité doit reposer sur la coordination entre les institutions, le contrôle démocratique, la transparence, la participation des citoyens et l'articulation entre sécurité, justice et développement. La stabilisation durable des espaces fragiles ne peut donc dépendre exclusivement des forces armées, mais exige une coopération entre les institutions sécuritaires et les structures civiles de gouvernance (OCDE, 2007).

Les ACM mises en œuvre dans le Bounkani s'inscrivent partiellement dans cette logique. Elles associent les FACI aux autorités administratives, coutumières et communautaires à travers la réalisation d'infrastructures, l'organisation d'activités sociales et la mise en place de cadres de dialogue. Elles contribuent ainsi à transformer la sécurité en une politique multidimensionnelle articulant protection des populations, développement local et cohésion sociale.

Toutefois, les difficultés relevées montrent que cette gouvernance demeure incomplète. L'implication des services techniques déconcentrés apparaît parfois insuffisante ou

tardive. Certaines infrastructures connaissent des problèmes d'équipement, de maintenance ou d'affectation du personnel. Les cellules civilo-militaires disposent également de moyens limités pour exercer durablement leur fonction de médiation et de coordination.

Il en résulte une gouvernance hybride dans laquelle les forces armées assument temporairement des fonctions qui relèvent traditionnellement des administrations civiles. Cette configuration peut être efficace en période d'urgence, car elle permet une réponse rapide aux besoins des communautés. Elle peut néanmoins devenir problématique si elle conduit à une substitution durable des institutions militaires aux services civils.

Conformément à l'approche de l'OCDE (2007), la pérennisation des effets des ACM suppose donc une clarification des responsabilités institutionnelles. Les FACI peuvent soutenir la stabilisation, faciliter le dialogue et contribuer au rapprochement avec les communautés, mais elles ne peuvent se substituer durablement aux services de santé, d'éducation, d'hydraulique, de développement économique ou de protection sociale.

4.5. La confiance comme ressource de résilience communautaire

Les résultats montrent également que la confiance entre l'État et les populations constitue une composante centrale de la résilience communautaire. Celle-ci peut être définie comme la capacité d'une communauté à anticiper les menaces, à mobiliser ses ressources, à maintenir ses fonctions essentielles et à se réorganiser à la suite d'une crise.

Dans le Bounkani, les déplacements observés à Handa et la quasi-désertification de Herewodouo montrent les limites de

cette résilience. Lorsque les populations ne se sentent pas protégées ou lorsqu'elles craignent l'action des autorités, elles développent des stratégies individuelles ou familiales de retrait. Elles quittent les localités, se dispersent ou réduisent leurs interactions avec les institutions publiques.

Ces stratégies peuvent assurer une protection immédiate, mais elles affaiblissent à moyen terme les solidarités locales, les mécanismes communautaires d'alerte, la circulation de l'information et la capacité collective à faire face aux menaces. La défiance envers l'État devient ainsi une vulnérabilité sécuritaire, car elle réduit la coopération nécessaire à la détection précoce des risques.

À l'inverse, les infrastructures sociales et les espaces de dialogue renforcent la résilience en créant des lieux de rencontre, de coopération et de mobilisation collective. Les écoles favorisent les interactions entre villages, les centres de santé améliorent l'accès à la protection sanitaire, tandis que les cadres de dialogue permettent aux communautés de transmettre leurs préoccupations et de contribuer à la prévention des tensions. Le rapport indique que 72 % des répondants perçoivent positivement les effets des ACM sur la cohésion sociale, avec des niveaux particulièrement élevés dans certaines localités.

Toutefois, la résilience communautaire ne doit pas être réduite à la capacité des populations à supporter durablement l'insécurité, la pauvreté ou l'insuffisance des services publics. Elle suppose également une intervention de l'État destinée à protéger les droits, réduire les vulnérabilités et soutenir les capacités locales.

Les ACM constituent donc un facteur de résilience lorsqu'elles renforcent les ressources communautaires, les solidarités locales et les relations entre les populations et les institutions.

Leur effet reste cependant limité lorsqu'elles sont ponctuelles, insuffisamment appropriées par les bénéficiaires ou non relayées par les administrations civiles.

4.6. Une confirmation des approches préventives du PNUD et des Nations Unies

Les résultats convergent largement avec les approches de prévention de l'extrémisme violent développées par les Nations Unies et le Programme des Nations Unies pour le développement. Le Plan d'action des Nations Unies pour la prévention de l'extrémisme violent recommande de dépasser les réponses exclusivement militaires et sécuritaires. Il préconise des politiques destinées à agir sur les conditions susceptibles de favoriser l'extrémisme violent, notamment les déficits de gouvernance, l'exclusion, les discriminations, l'absence de perspectives économiques et la faible participation citoyenne (Nations Unies, 2015).

Le PNUD insiste également sur la nécessité d'une approche fondée sur le développement inclusif, la gouvernance, la participation communautaire, le respect des droits humains et la réduction des vulnérabilités. Son étude Journey to Extremism in Africa: Pathways to Recruitment and Disengagement, publiée en 2023, repose sur près de 2 200 témoignages recueillis dans plusieurs foyers africains de l'extrémisme violent. Elle montre l'importance des trajectoires économiques, des expériences de gouvernance, des rapports avec les autorités et des événements déclencheurs dans les processus de recrutement et de désengagement (PNUD, 2023).

Les résultats du Bounkani confirment l'intérêt de cette approche multidimensionnelle. Les difficultés socio-économiques, la faible diversification des activités, le chômage des jeunes, le faible niveau d'instruction et l'insuffisance des

services sociaux ne constituent pas automatiquement des causes de radicalisation. Elles produisent néanmoins des situations de vulnérabilité susceptibles d'être exploitées par les groupes extrémistes, notamment lorsqu'elles s'accompagnent d'un sentiment d'injustice ou d'abandon.

Le rapport montre que 79 % des répondants ne possèdent aucun niveau d'instruction et que l'agriculture représente l'activité principale de 67 % à 92 % des ménages selon les départements étudiés. Dans ce contexte, la répression de l'orpaillage clandestin, lorsqu'elle n'est pas accompagnée d'alternatives économiques, peut renforcer les frustrations, accroître la mobilité des jeunes et fragiliser les relations avec les représentants de l'État.

Cependant, les résultats de cette étude ne permettent pas d'affirmer qu'une crise de confiance conduit directement à l'engagement dans un groupe extrémiste. Le rapport ne documente pas de trajectoires individuelles de recrutement. Il est donc plus rigoureux de considérer la défiance comme un facteur de vulnérabilité institutionnelle et communautaire. Elle affaiblit les mécanismes de prévention, notamment la circulation de l'information, la coopération avec les FDS, la participation aux dispositifs d'alerte et la reconnaissance de la légitimité des autorités.

Dans cette perspective, les ACM sont cohérentes avec les orientations du PNUD et des Nations Unies dans la mesure où elles combinent sécurité, développement, cohésion sociale et dialogue. Leur portée préventive dépend toutefois de leur capacité à traiter durablement les facteurs de vulnérabilité et à ne pas se limiter à des interventions sociales ponctuelles.

Conclusion

Dans l'ensemble, les résultats montrent que la confiance constitue simultanément un indicateur de légitimité politique, une ressource de gouvernance sécuritaire et un mécanisme de prévention de l'extrémisme violent. Elle permet aux institutions de recueillir des informations, de mobiliser les populations, de prévenir les tensions et de renforcer la résilience des localités frontalières.

Les ACM ont contribué à restaurer partiellement cette confiance en donnant un contenu social et concret à la présence de l'État. Elles montrent que les populations adhèrent davantage à l'action sécuritaire lorsque celle-ci est accompagnée de services publics, de dialogue, de proximité et de reconnaissance. Toutefois, les situations de Herewodouo et de Handa rappellent que cette confiance reste territorialement différenciée, conditionnelle et réversible.

La principale contribution sociologique de cette étude réside ainsi dans la mise en évidence d'une confiance politique relationnelle. Celle-ci ne se réduit ni à une adhésion abstraite à l'État ni à une appréciation ponctuelle des forces de sécurité. Elle se construit au croisement de plusieurs expériences : être protégé contre les menaces, être traité avec justice, être informé, être associé aux décisions et bénéficier d'une présence effective des services publics.

Cette analyse conduit à considérer la lutte contre le terrorisme comme un enjeu autant politique et social que militaire. Le renforcement des capacités opérationnelles des FDS demeure indispensable, mais il ne peut produire des effets durables sans une légitimité reconnue, une gouvernance participative, une réduction des vulnérabilités socio-économiques et une institutionnalisation du dialogue. Dans la

région du Bounkani, la restauration de la confiance ne constitue donc pas une dimension secondaire des politiques de sécurité : elle représente l'une des conditions fondamentales de leur efficacité et de leur durabilité.

Sur le plan pratique, cette étude fournit des éléments susceptibles d'orienter les décideurs publics, les autorités administratives, les Forces de Défense et de Sécurité ainsi que les acteurs du développement dans la conception et la mise en œuvre des politiques de prévention du terrorisme et de l'extrémisme violent dans les zones frontalières. Elle montre notamment que l'efficacité de l'action sécuritaire ne dépend pas uniquement du renforcement des dispositifs militaires, mais également de la qualité des relations entre les institutions et les communautés. À ce titre, les résultats invitent à renforcer les cadres permanents de dialogue entre populations, autorités administratives et FDS, à améliorer la communication autour des opérations sécuritaires, à prévenir les pratiques susceptibles d'alimenter les perceptions d'injustice et à associer davantage les communautés à l'identification des besoins et au suivi des interventions. Ils soulignent également la nécessité d'articuler les politiques de sécurité avec l'amélioration durable de l'accès aux services sociaux de base, la création d'opportunités économiques pour les jeunes et le renforcement de la présence des administrations civiles. L'étude peut ainsi servir d'outil d'aide à la décision pour identifier les facteurs locaux de défiance et adapter les interventions aux réalités des communautés. Au-delà du Bounkani, ces enseignements peuvent contribuer à éclairer les stratégies de prévention et de stabilisation dans d'autres espaces frontaliers confrontés à des problématiques similaires, sous réserve de la prise en compte de leurs contextes spécifiques. En définitive, la portée utilitaire de cette recherche

réside dans sa capacité à montrer que faire de la confiance un objectif explicite de l'action publique constitue un levier essentiel pour renforcer la coopération communautaire, la légitimité de l'État et l'efficacité durable de la prévention du terrorisme et de l'extrémisme violent.

Références bibliographiques

EASTON David, 1965. *A Systems Analysis of Political Life*, John Wiley & Sons, New York.

EASTON David, 1975, « A Re-assessment of the Concept of Political Support », *British Journal of Political Science*, vol. 5, n°4, pp. 435-457.

GOUVERNEMENT DE LA CÔTE D'IVOIRE, 2018, « Sécurité : Les travaux de l'Académie internationale de lutte contre le terrorisme, basée à Jacqueville, lancés », *Portail officiel du Gouvernement de Côte d'Ivoire*, 18 octobre 2018.

GOUVERNEMENT DE LA CÔTE D'IVOIRE, 2021, « Lutte contre le terrorisme : Le Premier Ministre Patrick Achi réaffirme la détermination du Gouvernement à lutter contre le terrorisme », *Plateforme officielle du bilan du Gouvernement*, 10 juin 2021.

GOUVERNEMENT DE LA CÔTE D'IVOIRE, 2021, « Conseil des ministres : Ordonnance portant création de l'Académie internationale de lutte contre le terrorisme (AILCT) », *Mission permanente de la Côte d'Ivoire auprès des Nations Unies*, 8 septembre 2021.

GOUVERNEMENT DE LA CÔTE D'IVOIRE, 2024, « Lutte contre le terrorisme : Le Gouvernement multiplie les actions pour assurer la stabilité du pays », *Portail officiel du Gouvernement de Côte d'Ivoire*, 27 mai 2024.

GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE, 2024. *Lutte contre le terrorisme : le Gouvernement multiplie les*

actions pour assurer la stabilité du pays, Gouvernement de Côte d'Ivoire, Abidjan.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA SÉCURITÉ, 2024. *Mission d'évaluation de la Direction exécutive contre le terrorisme (DECT) du Conseil de sécurité des Nations Unies en Côte d'Ivoire*, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité, Abidjan.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA SÉCURITÉ, 2024, « Cérémonie d'ouverture de la mission de la Direction exécutive contre le terrorisme des Nations Unies », *Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité, République de Côte d'Ivoire*, 11 novembre 2024.

NATIONS UNIES, 2015. *Plan d'action pour la prévention de l'extrémisme violent. Rapport du Secrétaire général des Nations Unies (A/70/674)*, Organisation des Nations Unies, New York.

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (OCDE), 2007. *Le Manuel de l'OCDE/CAD sur la réforme des systèmes de sécurité : Soutenir la sécurité et la justice*, Éditions OCDE, Paris.

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT (PNUD), 2016. *Preventing Violent Extremism through Inclusive Development and the Promotion of Tolerance and Respect for Diversity*, United Nations Development Programme, New York.

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT (PNUD), 2023. *Journey to Extremism in Africa: Pathways to Recruitment and Disengagement*, UNDP Regional Bureau for Africa, New York.

ROSANVALLON Pierre, 2006. *La contre-démocratie. La politique à l'âge de la défiance*, Éditions du Seuil, Paris.

SONET-CI, 2026. *Évaluation des effets des Actions Civilo-Militaires (ACM) réalisées dans la Zone Opérationnelle Nord (ZON) sur le lien de confiance entre les Forces de Défense et de*

Sécurité et les populations. Rapport final, SONET-CI/Expertise France, Abidjan.
WEBER Max, 1971. *Économie et société*, tome 1, Plon, Paris. Œuvre originale publiée en 1922.